

Seigneur, accordez à ceux qu'elle laisse sur la terre, la résignation.

†  
*Priez pour le repos de l'âme*

DE DAME

**Marie-Rosalie Van der Straeten,**

ÉPOUSE DE MONSIEUR

**VALÈRE VAN OOTEGHEM,**

née à Synghem le 2 Février 1817,  
où elle s'endormit pieusement dans le Seigneur  
le 25 Janvier 1890,

munie des secours de Notre Mère la S<sup>te</sup> Église.

—o—  
C'était une femme digne de vivre dans le souvenir de tous les gens de bien. Dieu lui avait donné une âme généreuse ; elle partageait son pain avec les pauvres et consolait la veuve affligée. *Joh. 29, 13.*

A une dévotion toute spéciale au Sacré Cœur de Jésus, elle joignait un amour très tendre envers la Mère de Dieu et S<sup>t</sup> Joseph.

Au milieu de ses douleurs on la voyait paisible et résignée à la volonté de Dieu, elle voyait approcher la mort avec le calme du juste et se réjouissait à la vue de la couronne de justice qu'elle attendait des mains du Seigneur.

Cher Epoux, chers Enfants, ne vous attristez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance, car si nous croyons que Jésus est mort et resuscité, ainsi Dieu amènera aussi avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui. Consolez-vous donc les uns les autres par ces vérités. *Thess. IV.*

Nous l'avons aimée, ne l'oublions pas que nous ne l'avons introduite dans la maison du Seigneur. *S. Ambroise.*

Doux cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. (300 jours d'indulgence).

Audenaarde, druk. A. Vandendriessche.